



REFERENTIEL DE CERTIFICATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Solier Moquettiste

Niveau V

Site : <http://www.emploi.gouv.fr>

**REFERENTIEL DE CERTIFICATION D'UNE SPECIALITE DU TITRE PROFESSIONNEL
DU MINISTERE CHARGE DE L'EMPLOI**

Solier Moquettiste

1. Références de la spécialité

Niveau : V

Code(s) NSF : 233 s - Bâtiment : finitions-

Code(s) Rome : F1609

Formacode : 22442

Date de l'arrêté : 16/03/2012

Date de parution au JO de l'arrêté de spécialité : 27/04/2012

Date d'effet de l'arrêté : 23/10/2012

2. Synthèse des modalités d'évaluation pour l'accès au titre

➤ *Pour l'accès au titre professionnel des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu de formation, les compétences sont évaluées au vu :*

a) De l'épreuve de synthèse basée sur une mise en situation professionnelle

La mise en situation professionnelle consiste à partir d'un plan simple et de consignes écrites à préparer les supports et à réaliser la pose des revêtements de sol souples standards et/ou spécifiques avec les accessoires (plinthe, barre de seuil, butée de porte) sur une surface de 9 m² ainsi que sur les 3 marches d'un escalier.

b) Du dossier de synthèse de pratique professionnelle (DSPP)

Tous les candidats au Titre Professionnel décrivent par activité type et à partir d'exemples concrets, les pratiques professionnelles en rapport direct et étroit avec le titre professionnel visé.

Le candidat a également la possibilité de fournir tout support illustrant cette description.

A partir des informations fournies dans ce document et en complémentarité à l'épreuve de synthèse, le jury évaluera les acquis du candidat et les comparera aux requis du titre.

En annexe de son DSPP, le candidat détaillera son expérience sur la pose de revêtements stratifiés en lame sous la forme d'une fiche descriptive qui pourra être illustrée de photos, dessins...

c) Des résultats des évaluations réalisées pendant le parcours continu de formation (**cette rubrique C ne concerne pas les candidats par VAE**).

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
SOLMO	TP-00061	RC	06	15/11/2011	27/04/2012	3/21

d) D'un entretien final avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités auxquelles conduit le titre visé sur la base du Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle (DSPP), de l'épreuve de synthèse et, pour les candidats d'un parcours continu de formation, des évaluations passées en cours de formation.

➤ *Pour l'accès au titre professionnel **des candidats issus d'un parcours progressif de formation ou ayant capitalisé les Certificats de Compétences Professionnelles** constitutifs du titre visé, les compétences sont évaluées lors d'un entretien final avec le jury sur la base des CCP obtenus et du DSPP.*

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
SOLMO	TP-00061	RC	06	15/11/2011	27/04/2012	4/21

3. Le dispositif d'évaluation pour l'accès direct au titre

3.1. Les épreuves d'évaluation pour le (la) candidat(e) au Titre professionnel SOLMO

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Evaluations complémentaires ou Questionnement à partir d'une annexe DSPP	Poser du revêtement de sol stratifié en lame	00 h 10 mn	Le jury questionne le candidat à partir d'une annexe du DSPP.
Epreuve de synthèse : - Mise en situation professionnelle ou présentation différée d'un projet	Poser du revêtement de sol PVC et textile courants en dalle et en lès Poser du revêtement de sol PVC et textile spécifiques en dalle et en lès Poser du revêtement de sol linoléum en dalle et en lès	10 h 00 mn	Elle se réalise en deux étapes, premier jour, préparation des supports, deuxième jour, pose des revêtements et accessoires sur une surface de 9 m ² ainsi que sur les 3 marches d'un escalier.
- Questionnaire professionnel	Poser du revêtement de sol PVC et textile courants en dalle et en lès Poser du revêtement de sol PVC et textile spécifiques en dalle et en lès Poser du revêtement de sol linoléum en dalle et en lès	00 h 30 mn	Une salle est mise à disposition pour passer le questionnaire.
- Entretien technique			
Entretien final		00 h 20 mn	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le DSPP.
	Par candidat, durée de l'épreuve	11 h 00 mn, dont 00 h 30 mn devant le jury,	

Précisions pour le (la) candidat(e) issu(e) d'un parcours VAE :

Sans objet.

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
SOLMO	TP-00061	RC	06	15/11/2011	27/04/2012	5/21

3.2. Les modalités pour l'accès direct au titre professionnel

Les compétences professionnelles du titre et les critères d'évaluation		Session Titre Professionnel - Modalités d'évaluation				
Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Evaluations complémentaires à l'Epreuve de synthèse Ou Questionnement à partir d'une annexe au DSPP	Epreuve de synthèse			Elément obligatoirement introduit dans l'entretien final
			Mise en situation professionnelle ou Présentation différée d'un projet	Questionnaire professionnel	Entretien technique	
Poser des revêtements de sol souples de technicité courante						
Poser du revêtement de sol PVC et textile courants en dalle et en lès	<ul style="list-style-type: none"> - l'implantation des revêtements est conforme à l'attendu, - la jonction des revêtements posés est conforme aux règles techniques de mise en œuvre, - l'alignement des dalles est esthétiquement recevable, - la réalisation des découpes est esthétiquement recevable, - le marouflage est réalisé conformément aux règles techniques de mise en œuvre, - le délai de pose des revêtements est respecté, - l'ensemble de la prestation est réceptionnable par le client. 	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Poser du revêtement de sol stratifié en lame	<ul style="list-style-type: none"> - la jonction des revêtements posés est conforme aux règles techniques de mise en œuvre, - l'alignement des lames, l'espacement, le croisement est conforme aux règles de pose et esthétiquement recevable, - la réalisation des découpes est esthétiquement recevable, - le délai de pose des revêtements stratifiés est respecté, - l'ensemble de la prestation est réceptionnable, - la restitution du rendu compte de la réalisation de ses tâches est correctement formulée et compréhensible, - l'enclenchement des tâches du solier est connue et pertinente. 	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
SOLMO	TP-00061	RC	06	15/11/2011	27/04/2012	6/21

Les <u>compétences professionnelles</u> du titre et les critères d'évaluation		Session Titre Professionnel - Modalités d'évaluation				
Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Evaluations complémentaires à l'Epreuve de synthèse Ou Questionnement à partir d'une annexe au DSPP	Epreuve de synthèse			Elément obligatoire introduit dans l'entretien final
			Mise en situation professionnelle ou Présentation différée d'un projet	Questionnaire professionnel	Entretien technique	
Poser des revêtements de sol souples de technicité spécifique						
Poser du revêtement de sol PVC et textile spécifiques en dalle et en lès	<ul style="list-style-type: none"> - l'implantation des revêtements est conforme à l'attendu, - la jonction des revêtements posés est conforme aux règles techniques de mise en œuvre, - l'alignement des dalles est esthétiquement recevable, - la réalisation des découpes est esthétiquement recevable, - le marouflage est réalisé conformément aux règles techniques de mise en œuvre, - La réalisation des soudures est conforme aux règles aux règles techniques de mise en œuvre, - Le délai de pose des revêtements est respecté, - l'ensemble de la prestation est recevable par le client, 	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Poser du revêtement de sol linoléum en dalle et en lès	<ul style="list-style-type: none"> - l'implantation du revêtement est conforme à l'attendu, - la jonction des revêtements posés est conforme aux règles aux règles techniques de mise en œuvre, - l'alignement des lès, l'espacement, le croisement est conforme aux règles de pose et esthétiquement recevable, - la réalisation des découpes est esthétiquement recevable, - le délai de pose des revêtements est respecté, - l'ensemble de la prestation est recevable par le client. 	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Obligations réglementaires le cas échéant :						

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
SOLMO	TP-00061	RC	06	15/11/2011	27/04/2012	7/21

03. Le dispositif d'évaluation pour l'accès direct au titre (suite)

3.3. Les compétences professionnelles transversales évaluées lors de la session du titre*

Compétences transversales et critères d'évaluation		Rappel des modalités d'évaluation définies dans la Session Titre Professionnel				
Compétences transversales	Critères d'évaluation	Evaluations complémentaires à l'Epreuve de synthèse Ou Questionnement à partir d'une annexe au DSPP	Epreuve de synthèse			Elément obligatoirement introduit dans l'entretien final
			Mise en situation professionnelle ou Présentation différée d'un projet	Questionnaire professionnel	Entretien technique	
Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail	Le poseur de revêtements de sol respecte les consignes de sécurité individuelles et collectives lors de la réalisation de ses travaux.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Organiser, préparer une action	L'organisation de l'intervention permet d'atteindre le résultat attendu sur le plan de la qualité et du respect du délai.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

* Il n'y a pas d'évaluation spécifique

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
SOLMO	TP-00061	RC	06	15/11/2011	27/04/2012	8/21

4 - Conditions particulières de présence et d'intervention du jury propre au titre

Protocole d'intervention du jury propre au titre :

Le jury sera présent à l'issue de l'épreuve de synthèse pour corriger la mise en situation professionnelle et le questionnaire professionnel, puis mener l'entretien final.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

5 - Conditions particulières de surveillance et de confidentialité prévues au cours de l'épreuve de synthèse

Un surveillant est présent tout au long de l'épreuve pour assurer son bon fonctionnement.

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
SOLMO	TP-00061	RC	06	15/11/2011	27/04/2012	9/21

Annexe

Plateau technique de la session Titre Professionnel

Titre professionnel : Solier Moquettiste

➤ **Le(s) lieu(x) de déroulement de l'évaluation pour la session Titre Professionnel**

Atelier.

➤ **Les locaux pour la session TP**

Désignation et description des locaux	Observations
<ul style="list-style-type: none">- local disposant d'espaces de travail en quantité suffisante pour l'accueil individuel de tous les candidats,- une zone de découpe,- espace vestiaires sanitaires règlementaires,- une salle pour les questionnaires professionnels,- une salle pour les entretiens individuels.	

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
SOLMO	TP-00061	RC	06	15/11/2011	27/04/2012	10/21

➤ **Les équipements pour la session TP**

Désignation et description	Dotation collective évaluée pour un nombre de 16 candidat(s) maximum	Dotation individuelle
Postes de travail	<ul style="list-style-type: none"> - La zone de coupe sécurisée et l'aire de stockage sont à proximité des postes de travail, - Le point d'eau et de lavage est intégré à l'espace collectif de travail. 	<p>Chaque poste de travail est constitué de 4 murs (ou départ de mur) formant un carré d'environ 3,00 x 3,00 m, murs d'une hauteur minimale de 0,60 m et comportant un passage de 70 cm.</p> <p>Le sol devra être préparé pour permettre l'application d'un ragréage.</p> <p>Une maquette d'escaliers (largueur 70 cm) comportant au minimum 3 marches (dont 2 balancées) située hors poste de travail.</p> <p>Des accessoires amovibles (WC, huisserie, tuyaux, caisson de cloison etc..),</p>
Machines et matériel	<ul style="list-style-type: none"> - aspirateur industriel, - perforateur. 	<ul style="list-style-type: none"> - soudeuse à air chaud, - décapeur thermique.
Outillage	<ul style="list-style-type: none"> - pinces coupe barre de seuil. 	<ul style="list-style-type: none"> - caisse à outils, marchigraphe.
Equipements individuels de protection (EPI)		<ul style="list-style-type: none"> - chaussures de sécurité, gants de manutention, gants anti-coupures, genouillères, lunettes de protection, masques FFP2 et A1.
Matière d'œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - colle technique acrylique, colle néoprène, diluant néoprène, diluant pour nettoyage colle, chiffons blancs, chevilles et vis pour accessoires. 	<ul style="list-style-type: none"> - dalles PVC et dalles moquettes standards, - dalles PVC et dalles moquettes spécifiques, - lés PVC et textile standards, - lés PVC et textile spécifiques, - linoléum en lés et en dalles, - PVC spécial marches, - profilés nez de marche, - talonnettes d'appui pour remontées pour PVC ou linoléum, - cordon de soudure spécial pVC et linoléum, - soudure à froid,

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
SOLMO	TP-00061	RC	06	15/11/2011	27/04/2012	11/21

Désignation et description	Dotation collective évaluée pour un nombre de 16 candidat(s) maximum	Dotation individuelle
		- barre de seuil, - butée de porte.

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
SOLMO	TP-00061	RC	06	15/11/2011	27/04/2012	12/21



REFERENTIEL DE CERTIFICATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Solier Moquettiste

REFERENTIEL DE CERTIFICATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Solier Moquettiste

Les épreuves d'évaluation pour le candidat(e) aux Certificats de Compétences Professionnelles

CCP 1 - Poser des revêtements de sol souples de technicité courante

Modalités	Pour tout candidat	Compétences évaluées	Durée	Observations
Mise en situation professionnelle ou présentation différée d'un projet	<input checked="" type="checkbox"/>	Poser du revêtement de sol PVC et textile courants en dalle et en lès	06 h 00 mn	Une surface (au sol et sur marches) permettra de faire un ragréage, une deuxième (au sol et sur marche) sera préparée pour permettre la pose des revêtements de sol et des accessoires.
Questionnaire professionnel	<input checked="" type="checkbox"/>	Poser du revêtement de sol PVC et textile courants en dalle et en lès	00 h 30 mn	Une salle est mise à disposition pour passer le questionnaire.
Entretien technique	<input type="checkbox"/>			
Questionnement à partir d'une annexe DSPP	<input checked="" type="checkbox"/>	Poser du revêtement de sol stratifié en lame	00 h 30 mn	Le candidat devra présenter, en complément du DSPP une fiche relative à la pose du stratifié en lame.
		Par candidat, durée de l'épreuve Dont devant binôme évaluateurs	07 h 00 mn 00 h 30 mn	

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
SOLMO	TP-00061	RC	06	15/11/2011	27/04/2012	15/21

CCP 2 - Poser des revêtements de sol souples de technicité spécifique

Modalités	Pour tout candidat	Compétences évaluées	Durée	Observations
Mise en situation professionnelle ou présentation différée d'un projet	<input checked="" type="checkbox"/>	Poser du revêtement de sol PVC et textile spécifiques en dalle et en lès Poser du revêtement de sol linoléum en dalle et en lès	06 h 30 mn	Une surface (au sol et sur marches) permettra de faire un ragréage, une deuxième (au sol et sur marche) sera préparée pour permettre la pose des revêtements de sol et des accessoires.
Questionnaire professionnel	<input checked="" type="checkbox"/>	Poser du revêtement de sol PVC et textile spécifiques en dalle et en lès Poser du revêtement de sol linoléum en dalle et en lès	00 h 30 mn	Une salle est mise à disposition pour passer le questionnaire.
Entretien technique	<input type="checkbox"/>			
Questionnement à partir d'une annexe DSPP	<input type="checkbox"/>			
Par candidat, durée de l'épreuve Dont devant binôme évaluateurs			07 h 00 mn	

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
SOLMO	TP-00061	RC	06	15/11/2011	27/04/2012	16/21

**ANNEXE AU RC TITRE ET CCP ÉTABLISSANT LES CORRESPONDANCES
AVEC LA VERSION PRECEDENTE DU TITRE PROFESSIONNEL**

Tableau des correspondances avec les versions précédentes du TP

N° CCP	SOLIER MOQUETTISTE Arrêté du 10/10/2007	N° CCP	Solier Moquettiste Arrêté du 16/03/2012
CCP 1	Poser les revêtements de sol souples de technicité courante dans le bâtiment.	CCP 1	Poser des revêtements de sol souples de technicité courante
CCP 2	Poser les revêtements de sol souples de technicité spécifique dans le bâtiment.	CCP 2	Poser des revêtements de sol souples de technicité spécifique

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
SOLMO	TP-00061	RC	06	15/11/2011	27/04/2012	17/21

GLOSSAIRE DES MODALITES D'EVALUATION du Référentiel de Certification (RC)

EVALUATIONS COMPLEMENTAIRES OU ANNEXE AU DOSSIER DE SYNTHESE DE PRATIQUE PROFESSIONNELLE (DSPP)

❖ **Les évaluations complémentaires à l'Epreuve de synthèse**

Cette modalité s'applique à des cas particuliers que la spécialité du titre rend nécessaire : elle ne s'assimile à aucune autre catégorie d'évaluation, ni aux obligations réglementaires éventuelles précisées dans le Référentiel de Certification du titre professionnel considéré, et pour lesquelles une rubrique existe.

❖ **Le questionnement à partir d'une annexe au DSPP**

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...), dont le Référentiel de Certification précise qu'elle doit être annexée au Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Précisions pour le (la) candidat(e) issu(e) de la VAE » mentionne en quoi consistent ces annexes.

EPREUVE DE SYNTHESE

L'épreuve de synthèse peut consister en une mise en situation professionnelle ou en la présentation différée d'un projet. Elle peut également intégrer un questionnaire professionnel et/ou un entretien technique.

❖ **La mise en situation professionnelle**

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe du référentiel de certification.

❖ **La présentation différée d'un projet**

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet ou d'une production réalisés dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet ou cette production en amont de la session. Lorsqu'il est issu d'un parcours de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), les modalités de réalisation du projet sont précisées dans la rubrique « Précisions pour le (la) candidat(e) issu(e) de la VAE ».

❖ **Le questionnaire professionnel**

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance et dans le temps de l'épreuve de synthèse. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'attester de certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

❖ **L'entretien technique**

L'entretien technique peut être prévu par le Référentiel de Certification. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
SOLMO	TP-00061	RC	06	15/11/2011	27/04/2012	18/21

L'ENTRETIEN FINAL

❖ **L'entretien final avec le jury est obligatoire. Il permet au jury de s'assurer, que le candidat possède :**

- La compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice,
- La connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier,

Dans certains cas, il peut couvrir l'évaluation de certaines compétences professionnelles du titre lorsque le Référentiel de Certification le mentionne.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle (DSPP).

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le RC comme partie de la session d'évaluation du titre, donne lieu à instrumentation dans le Dossier Technique d'Evaluation (pour le candidat, le jury et le centre organisateur).

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
SOLMO	TP-00061	RC	06	15/11/2011	27/04/2012	19/21

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droits ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un artifice ou un procédé quelconques."

